



LETTRE D'OPINION

Gaspésie, le 5 juillet 2019

DPJ : une réponse gouvernementale sonnante

L'annonce hier par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, d'une injection de 47 millions pour réduire les listes d'attente à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) témoigne d'un souci de mieux répondre aux besoins des enfants dont la sécurité est menacée ou le développement compromis. Cette annonce fait suite au décès tragique d'une enfant de 7 ans en avril dernier.

Rappelons que dans ce dossier, la fillette était déjà sous la responsabilité de la DPJ. Nous sommes donc sonnées par le lien présumé entre le décès de cette enfant et la présence de listes d'attente. Loin de nous l'intention de minimiser l'importance d'éliminer les délais puisqu'une réponse prompte s'impose en présence d'un signalement. Toutefois, à notre avis, l'absence de liste d'attente n'aurait rien changé au triste sort de cette fillette.

Certains constats se dégagent de notre longue expérience terrain, des constats d'ailleurs maintes fois exprimés. Parmi les principaux figurent l'évaluation lacunaire du risque dans certains contextes; le manque de formation et d'encadrement des intervenant.e.s; l'hégémonie institutionnelle qui conduit trop souvent à l'absence de considération à l'endroit de certaines organisations au sein desquelles se retrouvent pourtant des professionnel.le.s tout aussi qualifié.e.s; une communication déficiente, souvent à sens unique; la non-considération de certaines dynamiques particulières qui amplifient la dangerosité; le fléchissement devant certaines manipulations et justifications du parent inadéquat.

Nous souhaitons donc qu'au-delà de l'argent sonnante, s'ajoutent une évaluation rigoureuse qui prend en considération les contextes particuliers; une formation continue des intervenant.e.s de la DPJ qui permet d'avoir une compréhension pointue de certaines réalités complexes et changeantes; une collaboration interorganisationnelle franche et respectueuse.

L'Alliance gaspésienne a toujours été soucieuse de la sécurité des enfants et, à ce chapitre, a développé diverses formations et outils sur mesure (évaluation du risque d'homicide, indicateurs de violences conjugales, repérage et déconstruction des justifications, etc.) qu'elle sera heureuse de mettre à profit. L'Alliance gaspésienne s'engage à collaborer pour que les enfants du Québec aient un avenir sans violences.

Monic Caron et Nancy Gough
Co-ambassadrices de L'Alliance gaspésienne

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie